

# Fêtes scolaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teur. Tous les maîtres suivront, avec plaisir, les directions pratiques qui leur sont données. Les leçons de catéchisme et d'histoire sainte seront ainsi de vraies leçons de morale chrétienne qui contribueront puissamment à la bonne éducation religieuse de nos enfants.

Nous passerons sous silence les observations spéciales sur la marche des écoles pendant le semestre d'été. Comme toujours, les bons maîtres sont d'accord avec M. le Président lorsqu'il déclare que la classe doit être tenue aussi sérieusement en été qu'en hiver. Quelques rares instituteurs doivent regretter, au seuil du semestre d'hiver, leurs six mois de vacances estivales ! Tout tableau, si beau fût-il, ne contient-il pas des ombres ?

Les débutants dans la carrière pédagogique auront dû se sentir encouragés par les paternels conseils de M. l'inspecteur. La mission de l'instituteur est si belle ! Pourquoi faut-il que, parfois, on oublie les excellentes leçons de conduite reçues à l'École normale ? M. le Président adresse aussi un souvenir ému à M<sup>lle</sup> Duc d'Estavayer et M. Vez, à Montagny : ils ont quitté l'enseignement avec la juste reconnaissance qui leur est due.

Les magnifiques vues géographiques et les cartes détaillées présentées aux maîtres enrichiront peu à peu les collections de chaque classe. M. Abriel, instituteur à Portalban, apporte à l'assemblée une abondante gerbe de glanures pédagogiques. L'attention soutenue avec laquelle la lecture de son travail est suivie prouve que ses communications sont toutes intéressantes. — Tous intéressantes aussi et très judicieuses, les appréciations de M. l'Inspecteur sur la marche des cours de perfectionnement et les bons résultats obtenus par la Broye aux examens des recrues. Ces résultats sont le fruit d'un travail sérieux et persévérant.

Vu l'heure avancée, chaque instituteur est prié de présenter, par écrit, ses propositions éventuelles relatives au projet de statuts pour une Société de secours mutuels entre les membres du corps enseignant. M. Vorlet, à Montagny-la-Ville, est nommé membre de la Commission organisatrice.

La séance est levée. Déjà, les fenêtres d'Estavayer s'étoilent de lumières. Et, sur le mur blanc de la salle de conférence, éclairé par les rayons mourants de ce jour gris d'automne, le grand Christ, si expressif, semble nous parler encore de travail et de dévouement ! P.

---

## FÊTES SCOLAIRES

---

M. Vez, instituteur à Montagny-la-Ville, prend sa retraite, après 30 années d'enseignement dans cette commune. Cette longue carrière pédagogique, écoulee à la tête de la même école, constitue déjà par elle-même un éloquent témoignage rendu aux qualités de ce maître dévoué. Mais les autorités communales et scolaires ont voulu exprimer au jubilaire leurs félicitations et leur recon-

naissance dans une fête modeste et touchante. M. le Curé et M. Barbey, inspecteur, ont souligné les mérites de l'éducateur chrétien et de l'instituteur consciencieux que fut M. Vez. Puis un meuble de prix a été offert en souvenir au maître qui a vu sur les bancs de sa classe presque deux générations entières.

L'idée de retraite, heureusement, n'est pas assombrie par la pensée d'un départ. C'est dans la localité, où il s'est acquis en quelque sorte droit de cité par son dévouement, que M. Vez jouira d'un repos bien mérité. Entouré de l'estime générale, il continuera à édifier ses anciens élèves par ses bons exemples, à les assister de ses conseils, à partager leurs joies et à compatir à leurs souffrances.

Que l'heureux jubilaire, à qui nous sommes personnellement redevable, nous permette de lui renouveler ici l'hommage de notre respectueuse gratitude.

Rappelons en terminant un fait tout à l'honneur de Montagny-la-Ville : pendant les 70 dernières années, trois instituteurs seulement se sont succédé dans cette commune. C'est un exemple que nous proposons à l'imitation de nos communes fribourgeoises et aux membres du corps enseignant.

L. P.

\* \* \*

Le même dimanche, les autorités du cercle scolaire de Montévraz-Oberried-Zénauvaz fêtaient le 25<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée en fonctions de M<sup>lles</sup> Eulalie Plancherel et Marie Michel, institutrices. C'est, en effet, le 22 novembre 1882, que ces dignes maîtresses ont été appelées à diriger, l'une l'école des garçons, l'autre l'école des filles de Zénauvaz.

M<sup>lle</sup> Plancherel, qui a maintes fois égayé nos assemblées pédagogiques par les accents de sa belle voix, accomplit sa 30<sup>me</sup> année d'enseignement dans le canton. M<sup>lle</sup> Michel, brevetée en 1882, n'a jamais songé à quitter sa chère école de Zénauvaz.

Les vœux exprimés durant la cérémonie et les souvenirs offerts aux deux jubilaires sont le touchant témoignage de l'estime et de la reconnaissance des autorités locales et de la population. M. Castella, rév. doyen de Praroman, M. Perriard, inspecteur scolaire et M. Richard, président de la Commission scolaire, ont fidèlement interprété, en ce joyeux anniversaire, les sentiments et les vœux de ceux qui avaient à cœur d'honorer l'humble labeur et le dévouement de ces zélées éducatrices.

